L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 72. NOUVELLE-ORLÉANS, JEUDI MATIN, 7 MARS 1872. Année — Vol. XLV.

BOURSE de LIBRE.
PRODUITS, ARGENT, SOUSCRIPTIONS.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI MATIN, 7 MARS.

VENTES À L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par E. Dupré & Co., faits leurs salles d'encan, rue Vieille-Levée, Nos. 68 et 70—vente sans réserve de bottes, cordiales, bouteilles, sirop et meubles de Philadelphie.

Par Verrier Auffret & Co., dans leur salle d'encan, No 32, rue Vieille-Levée—vente spéciale à crédit de bottes, souliers, bottines.

Par S. Guénault, à pied, devant, à l'écurie de Tarquin, près des Gentilshommes, ensemble Trion et Cirque, le vaudeville de Pierre Galantin, comprenant 10 belles jolies loteries, etc. etc.

Par R. M. Montgomery, à la salle d'encan, 37 rue du Camp—Vente régulière de meubles.

Par H. Vignié — Vente régulière de meubles au No. 38, rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse.

Par Hoffman, Martin & Co, à leur salle d'encan, No 32 rue de Chartres — usage de salons, magasin de meubles, etc.

☞ Pièces imprimées vos Factures, Cartes, etc., et Billets durs vos ventes au Bureau Présente Office, ☞ 119 et 114, rue Fevrier.

THÉATRES.

Aujourd'hui, Jeudi.

Opéra—Robert le Diable.
Académie—Belle Hélène.
Variétés—Richelieu.
St-Charles—Mary Dunbar, or The Outcast.

Un essai de lessive par le Gouverneur.

Le gouverneur Warmoth, au moment de nous quitter pour aller passer quinze jours au Nord, nous ne savons dans quel but, a voulu contrecarrer l'effet produit dans l'opinion publique par les scandaleuses révélations de l'affaire Van Norden, et il a fait publier, hier, dans le *Times*, le compte-rendu d'une entrevue qu'un rapporteur de ce journal aurait eue avec lui à l'Hôtel St-Charles. Dans ses réponses, le gouverneur essaie de se blanchir de toutes les accusations que l'opinion publique fait peser sur lui. Seulement M. Warmoth, il n'y a pas d'homme plus innocent, plus immaculé, plus incorruptible, plus étranger aux actes de vénalité et de corruption, plus malheureusement calomnié que ce pauvre Henry Clay Warmoth.

L'opinion publique est que Warmoth contrôlait la Législature. — C'est absurde, répond-il!

On lui demande si ses recommandations pour les réformes n'étaient pas un tour très habile de stratégie politique, et l'honnête gouverneur se déclare surpris d'une telle question et s'indigne de ce qu'on le croit capable d'une telle duplicité et d'un tel mépris pour la dignité de la position qu'il occupe! Puis Warmoth, faisant le bon apôtre, dit qu'il ne croit pas que quelqu'un ait jamais mis sérieusement et honnêtement en doute sa sincérité.

Ce pauvre gouverneur est tellement fatigué des flatteries publiques qu'il ne désire pas être relevé, à moins que son bon peuple n'exige encore une fois qu'il se sacrifie au bien public, bien dont il a déjà pris une si bonne partie afin de prouver à quel point il y est attaché. En tout cas, ce bon Warmoth ne consentira à être de nouveau candidat que comme réformateur. Il est vrai qu'il croit qu'un grand nombre de radicaux warmothistes sont, comme lui, en faveur de la réforme et qu'il pense que ces "honnêtes gens" seront avec lui.

M. Warmoth fait à sa manière la revue de la législature incomplète dans la dernière session et il constate un grand nombre d'économies réalisées dans les différents départements. Il s'arrête notamment avec complaisance sur la loi qui a retiré les impressions publiques à tous les journaux sauf que le *Republican*, dans la propriété duquel il a un bon tiers.

Nous reviendrons plus tard, mais à un autre point de vue, l'examen des lois votées; nous avons déjà donné une idée de ce qu'elles sont par le "City Funding Bill."

Warmoth prétente qu'il a fait tout son possible pour faire modifier la loi de la police métropolitaine, mais aucun argument n'a pu décider la Législature à le dépouiller de l'égide sous laquelle sa dictature, à lui Warmoth, n'existerait pas une heure. Le pauvre bonnet!

Il en a été de même pour le bill punissant la corruption et la vénalité; c'est la tante à John Ray s'il n'a pas passé.

Le gouvernant assure qu'il doit être absent 15 jours, mais qu'il ne pense pas que la signature des bills appartienne au lieutenant-gouverneur pendant son absence. Warmoth va à New York pour assister à la réunion des actionnaires du chemin du Texas dans lequel l'Etat, grâce à lui, a deux millions et demi d'actions. Il aira pas voir Grant, à Washington; il n'a pas le moindre désir de se rapatrier avec lui, car il en a fini avec Grant.

M. Warmoth est aussi ignorant que l'enfant qui vient de naître, du bill que ses amis les plus intimes ont fait adopter pour les Waterworks; il ne l'a jamais vu et il ne le signera pas si le bill est mauvais. Nous consentons à boire toute l'eau des Waterworks si le gouverneur a dit vrai dans cette circonstance.

Le gouverneur ne signera que conditionnellement le bill de John Ray pour son chemin de fer de Vicksburg à Shreveport, bill qui oblige l'Etat à souscrire un million d'actions avant que le chemin soit construit. Nous verrons bien. Il ne s'occupera des autres bills qu'à son retour.

Le gouverneur offre, comme preuve de son innocence sur les chefs d'accusation portés contre lui par Wickliffe, le vote de la Législature. Qui osera dire que la presse n'est pas conducante! La Législature n'était-elle pas bien composée pour rendre un verdict impartial et équitable? M. Warmoth oublie d'ajouter que, cette année, il a été obligé d'acheter bon nombre de législateurs, pour éviter une autre mise en accusation. Il ne nous éclaire pas sur la somme qu'il a dépensée pour s'assurer la majorité. Il est vrai que, s'il a payé son monde en la même monnaie que le sénateur Lewis, il a dû en être quitte à bon marché. Machiavel n'est pas inventé le jour de la bottée; il faut dire aussi qu'on ne trouve pas toujours des compères comme Van Norden pour aider à l'escamotage.

Ce pauvre Warmoth, qu'on accuse d'être millionnaire, n'a qu'une petite fortune, très petite en vérité. Quand il a été élu, il possédait $75,000 ou $80,000. Où diable les avait-il pris? Était-ce le produit des économies de son Cour Prévotale, ou ses économies comme employé subalterne du Revenu à Galveston, ou le produit des 50 cents perçus de chacun des nègres qui ont été admis à l'insigne honneur de déposer son nom dans des bottes pour l'envoyer à Washington en qualité de soi-disant délégué du territoire de la Louisiane?

Le secret de la fortune de Warmoth a été réalisé dans les spéculations sur les bons de l'Etat. Jamais l'impossible que gouverneur ne s'est associé avec des courtiers et des spéculateurs pour le passage des bills. Il n'a pas eu d'intérêt dans la vente de $1,600,000 de bons de levée, faite à New York par McMillin, Flood et autres, à 38 ou 40 cents à la piastre, quand ils valaient si à la Nouvelle-Orléans. La preuve c'est qu'il n'était pas à New York et que la Législature a pour réponse sur la transaction.

Le gouverneur n'est pas interrogé sur les abattoirs, sur la nouvelle compagnie du gaz et sur cent autres affaires du même genre. Il se garde de dire combien il a touché des $875,000 et autres profits faits par le *Republican*, et combien pour cent il a eu sur les actions pourtant d'impression.

Enfin, l'intervieweur arrive à la fameuse affaire Southworth-Lewis. Warmoth jure son grande Diane qu'il n'avait pas la moindre connaissance de l'affaire, que Southworth a tenté pris sous son bonnet. Il est bien fâché que ce bon docteur ait voulu faire tant de zèle, mais, après tout, il n'a pas prouvé que Southworth n'avait jamais un centième de Pistaches de payer $20,000 à Lewis pour un vetos, puisqu'il a si bien escamoté son $20,000 de la boîte.

Le gouverneur a grossé M. Van Norden, non par considération personnelle, mais par intérêt pour la justice qui ne permet pas de blâmer quelqu'un pendant dix jours un jour, et de l'approuver comme est honnête et fidèle dépositaire. Warmoth soutient son intégrité du gouverneur. Van Norden tous les jours et le juge Cooley pendant à le faire arrêter.

Pour terminer, Warmoth déclare qu'il appelage le conseil présidentiel de la Convention de Cincinnati, il Grant est choisi par la Convention républicaine de Philadelphie.

Sur ce, l'entrevue a pris fin et Warmoth d'où venait de fumoir et se mettre pour aller mettre en réserve quelques pièces et certaines volées qu'il venait de laisser dans le bagage de son ami Van Norden.

Nous bienvenue pèlerin le cette de tirer le monde de cette infamantes entrevue.

SOUSCRIPTION PATRIOTIQUE
DES RÉSIDENTS FRANÇAIS DE LA LOUISIANE.

Pour concourir à la Délivrance des départements français occupés.

Voici les souscriptions que nous avons reçues dans la journée d'hier :

—6 MARS—

Charles Le Carpentier (en or)	1 00
G. Lavie	50 00
J. Barré (en or)	5 00
SOUSCRIPTIONS MENSUELLES.	
Charles Le Carpentier	1 00
Alfred Pavy	5 00
Total	[illegible]
Montant des listes précédentes	[illegible]
Total jusqu'à ce jour	[illegible]

Nous recevons du trésorier, M. E. Morlin, communication de la liste suivante, qui indique que madame Fassemant s'est mise à l'œuvre avec un zèle tout patriotique, puisqu'en quelques jours elle a recueilli plus de 600 piastres.

Souscription faite par Mme E. Fassemant, dans le salon du trésorier de la souscription patriotique :

G. Fassemant	$25 00
E. Dochez	10 00
H. McCall	10 00
C. Miquel	2 00
L. Vipès	25 00
C. Montardier	2 00
J. Andrade	5 00
H.	25 00
Léon à Fassemant	20 00
Un Italien	5 00
C. N. Delecan	25 00
Aug. Berg	5 00
Un Franc-Comtois	2 00
Oscar Bercier	25 00
Edgard Larue	100 00
R. B. Mannion	25 00
E. Tercrosse	20 00
N. M. B.	20 00
Thos. Cayton	10 00
J. B. Petrisan	5 00
Mme Emilie Parrisen	5 00
Mme Vve A. Lombard	1 00
Mlle Délia Lombard	25
Mme Gaillard	10 00
Plusieurs demoiselles	5 00
J. Ruel	15 00
Mlle Octavie Romey	5 00
Alexis Robert	10 00
Mme E. Chauffenne	2 00
Mme M.	10 00
E. D.	5 00
Mme L.	1 00
	$435 25

THÉATRE DE L'OPÉRA. — Aujourd'hui, jeudi, bénéfice de M. Coulon, première basse du grand-opéra. L'excellent artiste donne *Robert-le-Diable*. Les habitués de l'Opéra se feront un plaisir de venir applaudir le bénéficiaire et entendre l'œuvre de Meyerbeer interprétée par Mlle Lavieilli (Alice), Mme Durand (Isabelle), Mme Dalebrancke (Robert), M. Coulon (Bertram) et M. Jourdan (Raimbaut.)

NOMINATION. — Nous apprenons avec le plus vif plaisir que M. Chas. T. Soniat, avocat, a été nommé notaire public pour la paroisse d'Orléans. Bien que très jeune membre du barreau, M. Soniat s'est déjà fait une réputation très enviable d'homme d'affaires, et la commission qu'il vient d'obtenir, en récompense, lui fournira de nombreuses occasions où il pourra montrer l'esprit droit, le tact et le savoir qui le distinguent.

LE MONDE ILLUSTRÉ. — La maison Hébert & Cie., encaisseur Chartres et Bienville, a reçu le numéro du *Monde illustré* du 17 février.

PORTRAITS PHOTOGRAPHIQUES. — L'établissement de M. Anderson, rue du Canal 188, est célèbre à la Nouvelle-Orléans et dans le Sud tout entier. Cette haute réputation est pleinement méritée. Les portraits de M. Anderson sont de véritables œuvres d'art; non seulement comme photographies, mais encore au point de vue du naturel de la pose et de l'entente des effets de lumière. On peut recommander spécialement au public les portraits "Sun Pearl" qui sont une spécialité de l'établissement.

☞ La machine à coudre de Grover et Baker a reçu quatre fois plus de prix, depuis ces dernières années, que toutes les autres ensemble. Allez la voir à la nouvelle succursale, No 139 rue Royale.

Les Souscriptions dans le Nouveau Monde.

Nous empruntons au *Courrier des Etats-Unis* les informations suivantes :

LA SOUSCRIPTION DANS L'OHIO.

Les dames françaises de Cincinnati, dont la plupart sont originaires d'Alsace ou de Lorraine, ont organisé un Comité Central dans cette ville et des comités auxiliaires dans toutes les villes de l'Ohio et des Etats adjacents dans le but de recueillir des souscriptions pour l'œuvre de la délivrance.

L'entreprise de ces dames rencontre des sympathies telles que le succès dépassera, on l'espère, toutes les espérances.

Le Comité Central, formé à Cincinnati le 25 février, est composé comme suit :

Mmes Levassor, *Présidente-honoraire*.
Werke, *Présidente*.
Lamotte, Bigeo, Dubois,
Vice Présidentes.
Martinez, Metz, de Maichoyo,
Trésorière.
Freden, Pagnies, *Secrétaires*.

LA SOUSCRIPTION A BALTIMORE.

On nous écrit de Baltimore :

"Un meeting de résidents français a eu lieu, mardi soir, dans les bureaux de M. F. Chatard, Park street, pour aviser aux moyens de recueillir des souscriptions en faveur de la libération du territoire. M. Victor Hugueur a exposé très nettement l'objet de la réunion qui a été approuvé par tous les assistants. Un second meeting doit avoir lieu samedi pour former un comité, et donner aux dames le temps d'en constituer un."

[LA SOUSCRIPTION AU CANADA.

La *Minerve* de Montréal publie la lettre suivante :

Monsieur, — Au moment où la France subit plus cruellement que jamais le joug des Prussiens qui envahissent ses territoires, et où de tous côtés se manifeste en faveur de notre pauvre France, des sentiments d'un vif intérêt et de sympathie, il est du devoir des Français résidant en Canada de se rappeler qu'ils ont un cœur qui bat pour leur pays.

Permettez-moi de me servir de vos colonnes pour ouvrir une souscription en faveur des Pauvres nationale et patriotique de la délivrance. Je fais donc appel à tous les Français du pays, et aux Canadiens eux-mêmes qui, dans toutes les circonstances, se souviennent des liens qui les unissent à leur mère-patrie. Que chacun perte son obole suivant son moyens, pour le complément des 3 milliards dûs aux Prussiens et l'œuvre pie et nationale sera accomplie.

Au nom de ma maison, je m'incrite pour 20 piastres, et je propose pour trésorier M. Pierre Aimé Fauteux, trésorier de la Société de Construction, Côte St. Lambert, qui veut bien se charger de recevoir les souscriptions.

Agréez, etc.

E. MORIER,
De la maison Ancelle et Morice,
34, rue Notre-Dame.

LA SOUSCRIPTION A LA HAVANE.

Les journaux de la Havane publient l'appel suivant aux résidents français :

Compatriotes Français—Au moment où notre chère patrie, après les horreurs d'une guerre désastreuse, présente encore de plus, dont chaque jour de présence impliquerait national cri au secrétariat de sa France pour les populations, qui ne secrétariat de charges, déjà si lourdes, pour cette d'Amérique, qui loin de la lutte, n'ignore pas quelques uns frères de France, vu les dangers et les douleurs nouvelles qui ne sont pas encore terminés, de contribuer, chacun dans les limites de ses ressources, au soulagement de l'indépendance nationale.

Les dames de la Lorraine et de l'Alsace, ces deux victimes expiatoires de l'ambition, qui ont le reste de la France, ont donné un noble exemple en vous tant les premières, en ouvrant une souscription en faveur de l'œuvre de la délivrance du territoire. Nous consentons à boire toute l'eau des Waterworks si le gouverneur a dit vrai dans cette circonstance.

Le gouverneur ne signera que conditionnellement le bill de John Ray pour son chemin de fer de Vicksburg à Shreveport, bill qui oblige l'Etat à souscrire un million d'actions avant que le chemin soit construit. Nous verrons bien. Il ne s'occupera des autres bills qu'à son retour.

Le gouverneur offre, comme preuve de son innocence sur les chefs d'accusation portés contre lui par Wickliffe, le vote de la Législature. Qui osera dire que la presse n'est pas conducante! La Législature n'était-elle pas bien composée pour rendre un verdict impartial et équitable? M. Warmoth oublie d'ajouter que, cette année, il a été obligé d'acheter bon nombre de législateurs, pour éviter une autre mise en accusation. Il ne nous éclaire pas sur la somme qu'il a dépensée pour s'assurer la majorité. Il est vrai que, s'il a payé son monde en la même monnaie que le sénateur Lewis, il a dû en être quitte à bon marché. Machiavel n'est pas inventé le jour de la botte; il faut dire aussi qu'on ne trouve pas toujours des compères comme Van Norden pour aider à l'escamotage.

Ce pauvre Warmoth, qu'on accuse d'être millionnaire, n'a qu'une petite fortune, très petite en vérité. Quand il a été élu, il possédait $75,000 ou $80,000. Où diable les avait-il pris? Était-ce le produit des économies de son Cour Prévotale, ou ses économies comme employé subalterne du Revenu à Galveston, ou le produit des 50 cents perçus de chacun des nègres qui ont été admis à l'insigne honneur de déposer son nom dans des bottes pour l'envoyer à Washington en qualité de soi-disant délégué du territoire de la Louisiane?

Le secret de la fortune de Warmoth a été réalisé dans les spéculations sur les bons de l'Etat. Jamais l'impossible gouverneur ne s'est associé avec des courtiers et des spéculateurs pour le passage des bills. Il n'a pas eu d'intérêt dans la vente de $1,600,000 de bons de levée, faite à New York par McMillin, Flood et autres, à 38 ou 40 cents à la piastre, quand ils valaient si à la Nouvelle-Orléans. La preuve c'est qu'il n'était pas à New York et que la Législature a pour réponse sur la transaction.

Le gouverneur n'est pas interrogé sur les abattoirs, sur la nouvelle compagnie du gaz et sur cent autres affaires du même genre. Il se garde de dire combien il a touché des $875,000 et autres profits faits par le *Republican*, et combien pour cent il a eu sur les actions pourtant d'impression.

Enfin, l'intervieweur arrive à la fameuse affaire Southworth-Lewis. Warmoth jure son grande Diane qu'il n'avait pas la moindre connaissance de l'affaire, que Southworth a tenté pris sous son bonnet. Il est bien fâché que ce bon docteur ait voulu faire tant de zèle, mais, après tout, il n'a pas prouvé que Southworth n'avait jamais un centième de Pistaches de payer $20,000 à Lewis pour un veto, puisqu'il a si bien escamoté son $20,000 de la boîte.

Le gouverneur a grossé M. Van Norden, non par considération personnelle, mais par intérêt pour la justice qui ne permet pas de blâmer quelqu'un pendant dix jours un jour, et de l'approuver comme est honnête et fidèle dépositaire. Warmoth soutient son intégrité du gouverneur. Van Norden tous les jours et le juge Cooley pendant à le faire arrêter.

Pour terminer, Warmoth déclare qu'il appelage le conseil présidentiel de la Convention de Cincinnati, il Grant est choisi par la Convention républicaine de Philadelphie.

☞ Pour la commodité de ses clients du Dauphine, Dauphine et Bienville, M. Grover et Baker ont un bureau supplémentaire pour la vente de leur machines rue Royale, 139.

CHRONIQUE LOCALE.

Désordres dans le Troisième District. — MM. [illegible] et Gabriel Fleitas, [illegible] Mandeville, [illegible] Mme Fleitas, [illegible] Mme Fleitas, [illegible] Mme Fleitas